Le Journal municipal d'Aujargues

Bulletin d'informations municipal N° 18 – Décembre 2016

LE MOT DU MAIRE

Pour la commune, la bonne nouvelle de cette fin d'année est, comme prévue, le vote par le Conseil Départemental du Gard d'une subvention de 137 075€ pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'avenue des Cévennes. Ainsi, dès les premières semaines de l'année 2017, le chantier le plus important de notre première partie de mandat va pouvoir être finalisé. Il va, bien sûr, perturber la circulation dans le village pendant 2 à 3 mois en fonction des conditions climatiques. Merci d'avance de votre compréhension pour la gêne que cela va entrainer pour certains d'entre vous.

Au cours du second semestre 2016, une première tranche de travaux pour la modernisation de l'éclairage public a été réalisée. Elle a bénéficié d'une subvention de 60% du Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG). D'autres tranches de travaux sont d'ores et déjà programmées avec toujours pour objectifs : la réduction de la consommation énergétique et l'allègement des dépenses de fonctionnement de la commune.

À côté de ces chantiers importants nécessitant l'intervention d'entreprises extérieures, beaucoup de travaux sont effectués par les deux employés des services techniques communaux. En vous présentant ci-contre le résultat de quelques-unes de leurs réalisations, c'est pour moi l'occasion de les remercier pour leur implication professionnelle, et de souligner l'importance de leurs actions dans la vie quotidienne de notre village.

Cet automne a été particulièrement riche en animations culturelles proposées par la Communauté de Communes du Pays de Sommières, ainsi que la commission culture et les élus communaux, ou l'association « Auj'Arts'gues ». À l'occasion de l'exposition des artistes et collectionneurs locaux, nous avons pu découvrir la richesse des talents de nos concitoyens. C'est avec plaisir que nous avons partagé leurs passions l'espace d'un week-end.

En attendant d'aborder l'année 2017, je vous souhaite à tous de bonnes et joyeuses fêtes.

Bernard Chluda

Impasse du foyer

Puech de Reboul

Cimetière

L'EAU POTABLE

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de Villevieille* vient de renouveler le contrat de délégation de service public de la distribution d'eau potable. Dans le cadre de la procédure de consultation pour le choix du nouveau délégataire, c'est la société SAUR qui a été retenue.

Tout en améliorant la qualité globale du service, notamment en terme d'engagement sur le rendement du réseau par la réduction des fuites, le prix de l'abonnement annuel va baisser d'un peu plus de 24 €.

La partie « assainissement » de la facture reste inchangée. ■

*Le SIAEP de Villevieille regroupe les communes d'Aujargues, Junas, Souvignargues et Villevieille.

PONT DU GARD

La carte d'ambassadeur du Pont du Gard donne gratuitement un accès illimité à la visite (pour 5 personnes par visite). Pour l'obtenir, présentez-vous en mairie muni(e) d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise de votre véhicule.

PARTICIPATION CITOYENNE

Suite à l'appel lancé dans le dernier journal municipal, le dispositif *Participation Citoyenne* est à nouveau opérationnel. Le Maire a désigné un coordinateur et trois référents.

Ils sont en liaison directe avec la gendarmerie, et assurent un rôle de relais avec la population.

Vous pouvez adhérer en vous inscrivant au secrétariat de la mairie, ou en envoyant un message à l'adresse e-mail

participation-citoyenne@aujargues.fr

Vous pouvez également utiliser cette adresse e-mail pour signaler toute anomalie ou demander tout renseignement.

Nous vous rappelons qu'un formulaire *Vacances tranquilles* est disponible. Il peut être demandé en mairie ou à l'adresse e-mail dédiée ci-dessus. ■

AUJARGUES
PARTICIPATION CITOYENNE
En liaison directe avec la gendarmerie

RENTRÉE SCOLAIRE

Le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Aujargues- Junas n'a pas connu de bouleversement en cette rentrée 2016.

Les 6 enseignants en poste sont toujours :
Mmes Véronique LABORIE, Catherine DECOIN et Marie-Laure AYMARD pour les maternelles et CP à Junas.
Mmes Marion CERRET et Isabelle RAZOUX ainsi que Mr Nicolas COESTIER pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 à Aujargues.
Les effectifs restent globalement stables avec une légère augmentation du nombre d'élèves à l'école de Junas (+5) et une légère baisse à l'école d'Aujargues (-3). ■

RENTRÉE	2015	2016
École de Junas (maternelles et CP)	69	74
École d'Aujargues (CE1-CE2-CM1-CM2)	75	72
Total RPI	144	146

ÇA S'EST PASSÉ À AUJARGUES

Expo d'artistes et collectionneurs locaux
(15-16 octobre)

2èmes rencontres de la BD
(19-20 novembre)

Scènes d'amour ou peut-être pas
J.P. MILOVANOFFet Raphaël LEMONNIER (26 novembre)

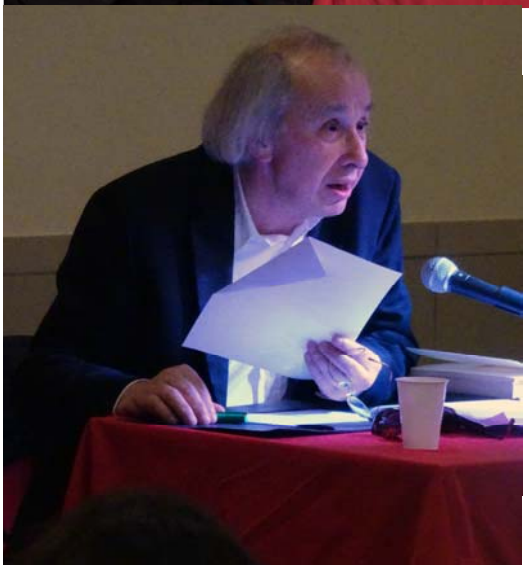

Animation musicale « Les 3 django 's »
Baptiste PIZON (2 décembre)

Publication « le journal municipal d'Aujargues »
Comité de rédaction : Bernard Chluda, Philippe Dacier, Sandrine Lescoffier
Réalisation/mise en page : Sandrine Lescoffier

ÉCLAIRAGE PUBLIC : DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Rue de la Lavande

Rue des Acacias

La rénovation de l'éclairage public a commencé. Deux quartiers d'Aujargues sont maintenant équipés de candélabres à LED (Diodes Électro-Luminescentes). Ces appareils permettent de réduire très sensiblement la consommation électrique (-50 à -65%) en maintenant un niveau d'éclairement des voies publiques satisfaisant. Outre leur allumage instantané, leur entretien est réduit grâce une meilleure longévité des sources lumineuses. Enfin, leur installation met progressivement un terme à l'utilisation des très anciennes ampoules à mercure (éclairage blanc bleuté) très énergivores et reconnues toxiques pour l'environnement. ■

Rue de la République

RANGEMENT DES BACS DE COLLECTE

Le rangement des bacs de collecte, un acte de civisme. Chaque foyer dispose d'un bac «vert » pour les ordures ménagères et d'un bac « jaune » pour le recyclage.

Nous vous rappelons que les jours de collecte, ces bacs doivent être sortis la veille au soir. Le reste du temps, ils doivent être stockés dans les enceintes privées.

Il peut être toléré que les habitations du centre ancien ne possédant aucun espace ni aucun local pour les ranger, les laissent devant leur maison.

Par contre, ***tous ceux qui disposent d'un jardin, d'une cour, d'un garage ou de tout autre local adapté doivent OBLIGATOIREMENT les rentrer dans leur propriété, et en aucun cas ne les laisser sur la voie publique en dehors des jours de collecte.***

L'application de cette règle simple participe à la bonne harmonie de la vie de notre village en respectant le voisinage et en facilitant les déplacements. ■

VŒUX DU MAIRE

Dimanche 15 janvier à 16h30

PRÉSENTATION DES VŒUX DU MAIRE

suivie par la dégustation de la traditionnelle galette

Grande salle du foyer socio-culturel

ÉTAT CIVIL

Naissances

GRISARD Gabriel, le 2 juin 2016
COURBIER Théo, le 15 juillet 2016
GARCIA FABREGUETTES Lise, le 14 septembre 2016
TROMEL Romy, le 8 octobre 2016

Mariages

PALOUZIÉ Sébastien et PERCHOC Nathalie, le 16 juillet 2016
LANDAS Gilles et LÉAMAUFF Agnès, le 23 juillet 2016
CASTANIER Paul et LINARES Émilie, le 27 août 2016
FAURE Daniel et SAVY Laurence, le 17 septembre 2016

Décès

HUET Louis, le 29 avril 2016 à Châteauroux
MARTIN veuve POLI Marthe, le 30 avril 2016 à Nîmes
GIUDICELLI Madeleine, le 3 juillet 2016 à Nîmes
BRANCHU Bernard, le 4 août 2016 à Aujargues
ARAMBURU Jean-Marie, le 31 août 2016 à Aujargues
SAUVANT Paul le 9 septembre 2016, à Nîmes